

MISSION

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

“

Convention horizontale entre le SPW ARNE et les 14 Contrats de Rivière de Wallonie pour la surveillance des Espèces Exotiques Envahissantes et le soutien au monitoring du Castor européen.



910.000 € / AN



14 CRW + COORDINATION



DNF + DEMNA + DEE + DDRCB

Avril 2023



Démarrage de la mission

Mars 2024



Rapport 2023 - 2024

Avril 2024 - Mars 2025



- Inventaires
- gestions, ...

Avril 2025



A suivre ...



POURQUOI CETTE CONVENTION ?

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont l'une des causes principales de l'érosion de la biodiversité et menacent aussi bien nos écosystèmes que la santé humaine. Elles causent également de fortes nuisances socio-économiques, qui se chiffrent chaque année en milliards d'euros à l'échelle de l'Union européenne.

Les milieux aquatiques et rivulaires constituent les habitats les plus fortement envahis par ces espèces en Wallonie.

Pour prévenir et limiter l'impact des EEE, les actions à leur encontre sont d'autant plus efficaces et moins onéreuses qu'elles sont mises en place rapidement.

MISSIONS

- Mettre en œuvre un programme de surveillance structuré des E.E.E. dans les milieux aquatiques et rivulaires
- Contribuer à l'éradication précoce des populations d'E.E.E. végétales émergentes dans les milieux aquatiques et rivulaires
- Participer à la gestion des populations végétales E.E.E. largement répandues dans les milieux rivulaires
- Fournir un soutien au monitoring et à la cohabitation avec le castor européen



POURQUOI LES CONTRATS DE RIVIÈRE ?

- Expertise des CR : Connaissance approfondie du terrain et milieux aquatiques en Wallonie
- Valorisation des données : les inventaires antérieurs sont exploités et les données régulièrement mises à jour
- Spécialisation en reconnaissance d'E.E.E : les chargés de missions ont été spécifiquement formés pour reconnaître les E.E.E. aquatiques
- Approfondissement des connaissances : la mission renforce la connaissance des espèces présentes sur le territoire

PERSPECTIVES

- Continuer l'inventaire pour alimenter les connaissances de dispersion des espèces et les détecter précocement
- Caractérisation des sites envahis en prévision de leur gestion
- Gestion sur le long terme des sites envahis en collaboration avec les gestionnaires / propriétaires
- Construction concertée de plans de gestion à l'échelle wallonne

RÉSULTATS

MISSION EEE
2023 - 2024

 Wallonie
environnement
SPW



MISSION 1

METTRE EN OEUVRE UN PROGRAMME DE SURVEILLANCE STRUCTURÉ DES EEE DANS LES MILIEUX AQUATIQUES ET RIVULAIRES

ÉCREVISSSES

430 PLANS D'EAU INVENTORIÉS

42 % TAUX DE DÉTECTION

2024 *Echantillonnage de 300 nouveaux plans d'eau en ciblant la recherche d'espèces émergentes*

ESPÈCES ÉMERGENTES

1577 PLANS D'EAU VISITÉS EN 2023

29 % TAUX DE PRÉSENCE DANS LES SITES HISTORIQUES

2024 *Echantillonnage de 500 nouveaux plans d'eau, caractérisation des sites envahis en vue de leur gestion*



MISSION 2

CONTRIBUER À L'ÉRADICATION PRÉCOCE DES POPULATIONS D'E.E.E VÉGÉTALES ÉMERGENTES DANS LES MILIEUX AQUATIQUES ET RIVULAIRES

70 CHANTIERS PILOTES EN 2023-2024

18 ESPÈCES DIFFÉRENTES



MYRIOPHYLLUM AQUATICUM
22 CHANTIERS



LUDWIGIA GRANDIFLORA
15 CHANTIERS



LYSICHITON AMERICANUS
9 CHANTIERS

MISSION 4

FOURNIR UN SOUTIEN AU MONITORING ET À LA COHABITATION AVEC LE CASTOR EUROPÉEN

1800 KM DE LINÉAIRE PARCOURU POUR 2.112 TRONÇONS

36 % DE TAUX DE PRÉSENCE (PRÉSENCE ET/OU TRACES)



ESPÈCES RÉPANDUES

BERCE DU CAUCASE

3704 SITES VISITÉS EN 2023 (SUR 5244)

57 % ABSENCE DE LA PLANTE SUR 57% DES SITES

8 % PLANTE ERADIQUÉE SUR 8% DES SITES
SOIT 5 ANS D'ABSENCE MIN.

2024 *Visite des derniers sites, accompagnement des gestionnaires*

BALSAMINE DE L'HIMALAYA

1848 KM DE LINÉAIRE PARCOURU EN 2023

41 % PRÉSENCE DE LA PLANTE

2024 *Poursuite de la prospection dans les zones prioritaires pour élaborer un plan de gestion à l'échelle du territoire wallon*



MISSION 3

PARTICIPER À LA GESTION DES POPULATIONS EEE VÉGÉTALES LARGEMENT RÉPANDUES DANS LES MILIEUX RIVULAIRES

MISSION DÉJÀ ASSURÉE PAR LES CONTRATS DE RIVIÈRE



MISSION EEE ASSURE GLOBALEMENT UN MEILLEUR SUIVI DES POPULATIONS ET UNE GESTION PLUS EFFICACE



MEILLEURE COORDINATION DES ACTIONS DE LUTTE



MEILLEURE DÉTECTION ET RAPIDITÉ D'ACTION GRÂCE À LA MULTIPLICATION DES INVENTAIRES